

Délibération 2026.04.08

Nombre de membres		Suffrages exprimés
en exercice	présents	
19	15	15
Votes		
Pour : 15		
Contre : 0		
Abstention : 0		

Le 28 avril 2026 à 19 heures 30, le Conseil Municipal, convoqué le 14 avril 2026, s'est réuni en séance ordinaire et publique dans la salle habituelle de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur MÉTIVIER Philippe.

Présents : MÉTIVIER Philippe, FOURRÉ Frédérique, FORBEAU Sébastien, MAILLET Cécile, BONAMY Christian, MAUCHIEN Anne, CHABENAT Jean-Michel, DUVOUX Sylviane, BAUDET Laurence, MÉSIER Marie-Christine, PION Bruno, CHAUVEAU Valérie, CHAUVEAU Delphine, PERRICHON Julien, TARTIERE Steeven.

Pouvoirs : RIVIÈRE Fabien à MÉTIVIER Philippe, CARREL Céline à BONAMY Christian.

Excusés : MALASSINET Alain, MÉTIVIER Christophe.

Délibération affichée et exécutoire le :
 30/04/26

Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025 : budget principal

Vu le CFU de l'exercice 2025 du budget principal présenté par le maire ;

Considérant que le CFU 2025 peut se résumer ainsi :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		457 537,50	629 545,33		629 545,33	457 537,50
Opérations de l'exercice	1 679 850,57	2 027 172,14	797 566,86	932 397,64	2 477 417,43	2 959 569,78
Résultat de l'exercice		347 321,57		134 830,78		482 152,35
TOTAUX	1 679 850,57	2 484 709,64	1 427 112,19	932 397,64	3 106 962,76	3 417 107,28
Résultats de clôture		804 859,07	494 714,55			310 144,52
Restes à réaliser			57 182,84	120 625,00	57 182,84	120 625,00
TOTAUX CUMULÉS	1 679 850,57	2 484 709,64	1 484 295,03	1 053 022,64	3 164 145,60	3 537 732,28
RÉSULTATS DEFINITIFS		804 859,07	431 272,39			373 586,68

Après le retrait du maire et sous la présidence de Mme Frédérique FOURRÉ, élue en séance, le conseil municipal, sans discussion, à l'unanimité, adopte le CFU 2025 du budget principal.

Le Maire,
 MÉTIVIER Philippe.



La secrétaire de séance,
 FOURRÉ Frédérique.

